



CHSCT du 4 juin 2021

Madame la présidente,  
Mesdames et messieurs les membres du CHSCT-SD,

La crise sanitaire semble enfin se rapprocher de la fin. Pourtant le ministre semblait ne toujours pas comprendre l'attente des personnels d'être considérés ; ils sont enfin devenus prioritaires pour la vaccination, mais au milieu de tellement de personnels variés, qu'on se demande quel travailleur ou travailleuse ne l'est pas. Le déplacement des vacances, dont on se demande encore la nécessité, aura posé des problèmes de réorganisation éreintants. Il n'a pas compris non plus que les avancées évoquée au Grenelle de l'Éducation que nous souhaitons doivent se faire sans contrepartie.

Des personnels épuisés à qui on demande toujours plus. Comme une formation dans le premier degré un mercredi, juste avant un long week-end prolongé. Ce qui provoqua l'exaspération des collègues y participant, et une vague de contestations à laquelle les collègues conseillers pédagogiques ont du faire face, tout en gardant leur calme. Aucune inscription dans le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) ne relate la souffrance qui a pu être ressentie. Les collègues enseignants ou chefs d'établissements doivent faire face eux aussi aux exaspérations voire à la violence verbale des parents d'élève au portail. Là non plus le RSST ne le relève pas. Autant de difficultés que le ministre ignore mais qui sont bien présentes.

Dans le second degré, les établissements ont dorénavant repris les cours en présentiel pour tous les élèves hormis ceux qui sont en éviction en cas de cas Covid dans leur classe. Un soulagement en demi-teinte donc pour les équipes éducatives, puisqu'il faut continuer à gérer des salles, des déplacements d'emploi du temps, avec des enseignements en présentiel et distanciel. Là non plus les RSST ne relèvent pas les difficultés quotidiennes.

Le temps est bientôt au bilan, aussi bien social, qu'en termes de conditions de travail. Alors que les Risques psychosociaux (RPS) représentaient déjà le risque le plus important dans les remontées des RSST pourtant peu renseignés, et que cela ne s'est pas amélioré avec cette crise sanitaire le CHSCT va bientôt disparaître. Nous espérons que la nouvelle forme qu'il prendra dès janvier, permettra de répondre aux attentes fortes des collègues, au moins aussi bien que maintenant.